

Loiret
Nature
Environnement



COVID 19

2021

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

Sommaire

Les inventaires et expertises biodiversité..... p. 2

Les projets "Développement Durable"..... p. 17

La sensibilisation et l'Education à l'environnement..... p. 22

La Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin..... p. 25

La vie de l'association..... p. 29

Les inventaires et expertises biodiversité

Les suivis d'espèces

Le balbuzard pêcheur

Bilan annuel de la reproduction

Une demi-douzaine de naturalistes de l'association suivent fidèlement tous les nids de balbuzard du Loiret. Sur l'ensemble des 43 sites surveillés, **25 couples se sont reproduits, des poussins ont éclos sur 18 nids et 36 jeunes ont pris leur envol**. C'est largement moins qu'en 2020 (47 jeunes) et cela s'explique par un **nombre important d'échecs** (sept nids, soit 28 % des couples reproducteurs), qui semblent **dus à des dérangements**.

Au **Ravoir**, le couple composé, comme c'est le cas depuis 2019, de la femelle **Panchita** et du mâle **6.A**, a eu un seul jeune, mais il n'a malheureusement pas atteint le stade de l'envol. Il était né le 13 mai et grandissait normalement lorsqu'il a subitement disparu à la mi-juin ; un petit amas de plumes retrouvé sous l'arbre suggère qu'il a dû être victime de prédation. Les raisons de sa chute restent un mystère. Les deux manchons « anti-martre », qui protègent le tronc du pin porteur du nid et de son voisin le plus proche, sont intacts et on peut donc exclure une prédation par ce mustélidé.

Comme c'est souvent le cas après un échec, les deux partenaires du couple se sont investis dans la construction



d'un nouveau nid dans un pin qu'ils utilisent souvent comme perchoir sur la rive nord de l'étang.

Panchita a rapidement quitté le site du Ravoir et est arrivée le 28 juillet dans le delta du fleuve Eo (Galice) où elle hiverne depuis dix ans. Le mâle 6.A lui a été observé jusqu'au 11 septembre 2021 sur l'étang du Ravoir.

Désactivation de la caméra du Ravoir

En mai 2019, nous inaugurons la nouvelle caméra installée l'année précédente sur le nid du Ravoir dans le cadre du dispositif « Objectif Balbuz@rd » ; les vidéos prises étaient désormais visibles en direct sur Internet.

Malheureusement, après de multiples problèmes techniques liés à la position de la caméra au cœur de la forêt, loin de toute source d'alimentation électrique et avec une couverture réseau trop limitée, **les partenaires du projet (LNE, ONF, Rte) ont été obligés, à grand regret, d'interrompre la transmission**.

Le nid emblématique du Ravoir ne sera donc plus filmé. En revanche, la transmission d'images en direct reste active sur le pylône de Sologne, sur le site www.objectifbalbuzard.com



6A au Ravoir le 13 mars 2021 © G. Perrodin



Construction d'une nouvelle ébauche après la disparition du seul jeune. Ravoir. Août 2021 © G. Perrodin

Les Sternes



Les niveaux d'eau assez bas du printemps nous ont laissés espérer une bonne saison pour les laridés.

Le printemps a été régulièrement arrosé mais sans que cela n'impacte directement le débit de la Loire dans sa traversée du département. Par contre, en juin, les précipitations ont été trois fois supérieures à la normale et les pluies diluviennes du 27 juin tombées sur un sol saturé en eau ont fait passer brutalement le débit de la Loire d'environ 100 m³/s à près de 800 m³/s. Dans les derniers jours du mois, l'eau est alors montée d'1,5 mètre dans l'Orléanais et la quasi-totalité des colonies ont été balayées.

Une première crue avait déjà eu lieu à la mi-mai mais elle avait été de courte durée et les colonies avaient pu se réinstaller. Toutefois, les oiseaux étaient décalés dans leur reproduction, des dizaines de couples couvaient encore et les jeunes non-volants étaient nombreux ; la seconde crue de la fin juin a donc été fatale pour la majorité des colonies de sternes d'autant plus que le débit est resté ensuite important jusqu'à la fin juillet.

Le tableau ci-dessous présente les effectifs nicheurs en 2021 sur la Loire du Loiret, avant et après la crue.

Des colonies s'étaient installées sur onze sites parmi la quinzaine occupés traditionnellement. Comme en 2014, l'île de Sandillon a été désertée fin avril par la colonie en cours de reproduction, probablement en raison d'un problème de prédation. C'était la seule île haute, avec celle de Beaugency, qui permettaient aux oiseaux de se reproduire malgré les crues. L'île de Beaugency a dès lors

hébergé plusieurs milliers de couples de mouettes et sternes.

C'est à Beaugency, à Alboeuf et aux Boutrons que la **Sterne pierregarin** a réussi à se reproduire entre les deux crues, menant quand même **plus de 200 jeunes à l'envol**. En revanche pour la **Sterne naine**, qui rentre plus tard de migration et s'installe dans les points bas des grèves, **l'année 2021 est une année blanche**.

Nouveauté à partir de 2022 : dans un souci d'harmonisation de la signalétique sur le cours de la Loire, les colonies de sternes seront dorénavant panneaux en rouge ! Cette signalétique, semblable sur la majorité des départements abritant des colonies, devrait permettre une meilleure protection des laridés de la part des kayakistes. Grâce au soutien financier de la DREAL et de la région Centre-Val de Loire, **cent panneaux** ont été refaits au cours de l'automne 2021, avec piquets en châtaignier imputrescibles.



Commune	Site/Lieu-dit	AVANT crue		APRES crue		Nombre de poussins		Panneautage
		S. naine	S. pierregarin	S. naine	S. pierregarin	S. naine	S. pierregarin	
Beaugency	Pont	0	60	0	40		40	Oui
Orléans/St-Jean-le-Blanc	Pont Thinat	88	34	0	0			Oui
St Jean de Braye	Cabinet vert	10	4	0	0			Oui
Bou	Alboeuifs	42	102	2-5	102	0	85	Oui
Jargeau/ St Denis del'H.	Pont	0	10	0	0			
Germigny des Prés	Friche des parterres	6	0	0	0			Oui
St Benoit-sur-Loire	Les Boutrons	6	77	1	55	4	85	Oui
St Père-sur-Loire	Aval Pont SNCF (2 îlots)	0	1	0	0			
Poilly-lez-Gien	Port Gallier	4	12	0	0			
Briare	La Petite Thiau	0	6	0	0			
Bonnys/Loire	Les Iles	3	7	0	0			
		159	313	3-5	197	4	210	

Etat de la reproduction et du panneautage, par site. Saison 2021.

* = nombre de couples ayant réussi à se reproduire malgré la crue

Les autres suivis ornithologiques

STOC - EPS

Le suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnages ponctuels simples (STOC-EPS) est un programme mené par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) depuis plus de trente ans. C'est le seul en France à fournir des **données statistiquement robustes et fiables pour étudier les tendances dans la dynamique de populations des oiseaux.**

Afin de relancer le réseau au niveau national, le MNHN s'est associé avec la LPO et des coordinateurs ont été nommés dans chaque région. En Centre-Val de Loire, c'est FNE CVL qui assure cette coordination et dans le Loiret, c'est à notre association qu'est revenue la tâche de relancer une équipe d'observateurs.

Le STOC-EPS implique de suivre, deux fois par an et dans la durée, dix points d'écoute dans un carré de 2x2 km tiré aléatoirement par le MNHN à proximité de la commune de résidence de l'observateur.

Les points d'écoute doivent être réalisés entre mars et juin.



Rossignol © Frebeck

La synthèse annuelle est rapidement disponible à la fin de la saison, ce qui est particulièrement motivant pour les participants.

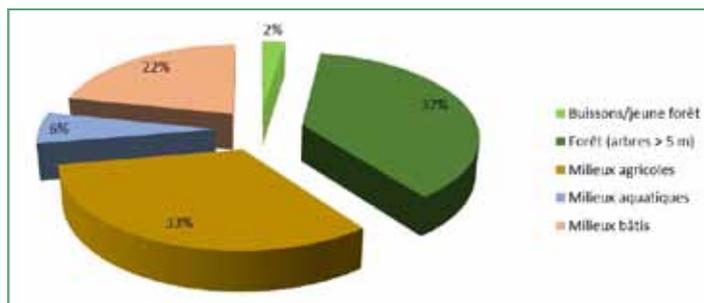
Huit carrés ont été attribués et suivis en 2021.

La majorité d'entre eux sont situés dans, ou à proximité immédiate, de la métropole d'Orléans (Orléanais, Beauce, nord de la Sologne). Le carré le plus éloigné se trouve dans le Gâtinais.



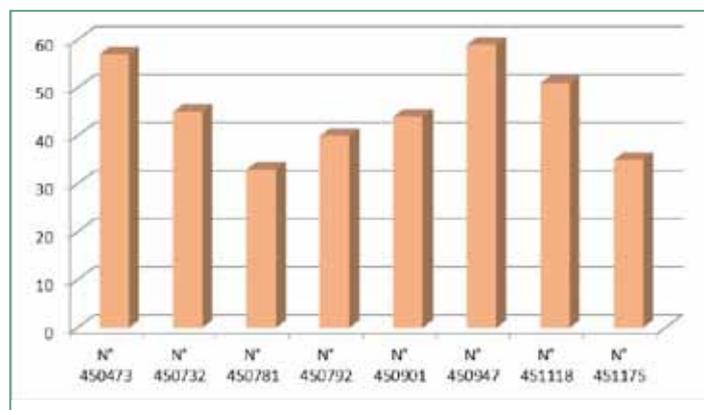
© G. Chevrier

Les 80 points d'écoute ont fait l'objet de deux passages, entre le 5 avril et le 24 avril pour le premier et entre le 8 mai et le 6 juin pour le second.



Représentation des différents grands milieux présents sur les 80 points d'écoute

Au total, 96 espèces différentes ont été observées, variant, selon les carrés, entre 33 et 59. C'est le carré de Huisseau-sur-Mauves (450947) qui s'est révélé le plus riche. C'est également sur ce carré qu'a été observé le plus grand nombre d'oiseaux, plus de 900 individus, principalement à cause de grands rassemblements de Mouettes mélanocéphales. Vient ensuite le carré de Chantecoq (450473), avec une diversité de milieux encore plus importante (agricoles, forestiers, aquatiques et bâtis). Le carré le moins riche est celui de Coulmiers et Rozières-en-Beauce (450781), avec un milieu beauceron typique, plaine agricole, bosquets et villages.



Nombre d'espèces observées, par carré

SHOC

Cinq observateurs se sont montrés intéressés par le suivi de leur carré en hiver.

Le suivi hivernal est plus léger et se déroule le long de dix transects de 300 m, sans station d'écoute. Deux passages sont prévus, l'un en décembre et l'autre en janvier. Les résultats sont en cours de saisie.



Pinson du Nord © P. Dalous-Wikimedia Commons

GISOM

Le comptage des oiseaux marins a eu lieu pendant trois ans (2019-2021). Dans notre département, ce comptage concerne les deux espèces de mouettes, les goélands, les deux espèces de sternes et le Grand Cormoran.

Le recensement est assuré par les bénévoles du groupe ornithologique de l'association, qui y consacre plusieurs journées de comptage, les colonies de laridés étant difficiles à dénombrer car elles se reproduisent sur des îles de Loire souvent très végétalisées.

Vingt communes du Loiret abritent des colonies, 71 % d'entre elles étant situées sur une île fluviale. Environ **3700 individus des différentes espèces ont été dénombrés.** La plus grosse colonie est celle de l'île aux oiseaux à Sandillon, qui a abrité 1600 couples de Mouettes mélanocéphales et 1000 couples de Mouettes rieuses... avant le déménagement de la colonie fin avril pour une raison inconnue. Aucune reproduction n'a finalement été enregistrée.

Viennent ensuite les colonies de :

- Saint-Benoît-sur-Loire (île des Boutrons) qui a abrité une centaine de couples de Mouettes rieuses et 70 couples de Sternes pierregarin ; si les mouettes ont été délogées par la crue, plusieurs couples de sternes ont réussi à se reproduire et près d'une centaine de jeunes ont été observés.
- L'îlot d'Alboeuf à Bou, avec une centaine de couples de Sterne pierregarin, presque autant de Mouettes rieuses et une quarantaine de couples de Sternes naines.
- Les grèves du Pont Thinat, haut lieu de la reproduction de la Sterne naine, qui hébergeait 88 couples avant l'arrivée de la crue.
- La colonie de Beaugency, qui abritait une soixantaine de couples de Sternes pierregarin ainsi que quelques couples de Goélands.

La majorité des colonies ont toutefois été impactées par deux crues successives, en mai et à la fin juin et seule une partie des couples recensés a réussi à se reproduire.

Enfin, trois colonies de Grand Cormoran se reproduisent dans notre département, totalisant près de 80 couples.



Grands Cormorans © M.Urbonas-Wikimedia Commons

Le Pélobate brun

2020 était une année exceptionnelle pour la reproduction du Pélobate brun, avec des records du nombre de mâles chanteurs, de têtards et également du nombre de mares utilisées par les pélobates. L'année 2021 a un bilan plus mitigé.

L'année avait certes bien commencé avec un premier individu capturé le 11 mars dans l'une des barrières-pièges installées sur le site, mais les premiers chanteurs, quant à eux, se sont fait attendre jusqu'au 31 mars. **Ils ont été entendus sur six mares** cette année, mais à des effectifs bien inférieurs à ceux de l'an dernier : **une quinzaine d'individus au maximum contre environ soixante-dix en 2020.**

Nous espérons cependant que ce petit nombre de chanteurs permettrait quand même d'avoir une reproduction réussie cette année. Des nasses ont été disposées dans les mares à pélobates, pour vérifier la présence de têtards et confirmer ou non, la reproduction de l'espèce en 2021.



Pélobate brun mâle, capturé le 11 mars 2021 © N. Déjean



Mare restaurée © K. Billard



Têtard de Pélobate brun observé en 2021 © K. Billard

© K. Billard



Enfin, il n'en a été trouvé - en faible quantité - que dans une seule mare contrairement à l'année dernière.

Ce résultat met une nouvelle fois en exergue les **fluctuations importantes d'effectifs d'une année sur l'autre** pour cette espèce. Cette année, ce faible succès pourrait être dû à un printemps frais avec des températures froides pendant la période de reproduction. Le suivi s'est terminé en automne par le **relevé d'une barrière-piège en périphérie du site**. Ces sessions automnales n'ont pas permis de capturer de nouveaux individus.

Les barrières ont été déposées à l'issue de la saison et ne seront pas ré-employées car le ratio temps passé/résultat est clairement insatisfaisant.

A noter que **de nouveaux travaux de restauration ont été effectués à l'automne** sur une dizaine de mares. Ces travaux font suite à ceux déjà menés en 2017 par le CEN, propriétaire et gestionnaire du site et ont pour but **d'assurer la pérennité de l'espèce sur le site à long terme.**

Le Flûteau nageant

Dans le cadre de l'appel à initiatives pour la biodiversité 2020 de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et faisant suite à un premier travail d'inventaires réalisé en 2016 par l'association, **nous avons mené sur le bassin versant du Petit Ardoux, durant les étés 2020 et 2021, des recherches de Flûteau nageant (*Luronium natans*)**, une plante endémique et protégée des milieux aquatiques.

Le Flûteau nageant (*Luronium natans*) se rencontre dans des mares oligotrophes (pauvres en nutriments) et acides. La modification au cours des XX et XXIème siècles de l'usage et de la qualité des pièces d'eau (pêche intensive, drainage, conversion en étangs, ou au contraire comblement) a entraîné une **forte régression des populations de cette plante** ; cette espèce bénéficie donc d'un Plan National d'Action (PNA).

Après avoir obtenu l'autorisation des différents



Flûteau nageant © N. Déjean

propriétaires d'accéder à leurs mares, le Flûteau nageant a été recherché sur un peu moins d'**une centaine de points d'eau** (mares, étangs, fossés) entre juillet et août, durant sa période de floraison. Sur chaque site étudié, ont été renseignés les facteurs biotiques et abiotiques pouvant influencer les populations de cette plante, ceci afin d'avoir une meilleure compréhension de ses besoins spécifiques à l'échelle locale.

Au total, **le Flûteau nageant a pu être observé sur une quinzaine de mares dont 10 nouvelles stations**. Cette plante se développe principalement dans des mares intraforestières bien éclairées et dans une moindre mesure au niveau de queues d'étangs. Néanmoins, la majorité des stations observées sont plutôt dans un état de conservation moyen à mauvais avec, soit une forte compétition avec d'autres plantes aquatiques comme la Glycérie, soit des mares en cours d'assèchement, ou trop ombragées par des arbres et arbustes sur les berges.



© N. Déjean

Les relevés menés sur ces mares d'intérêt ont en outre permis d'inventorier d'autres espèces patrimoniales dont l'Etoile d'eau (*Damasonium alisma*), plante vulnérable à l'échelle mondiale et en danger en France et en région, la Grenouillette (*Hydrocharis morsus-ranae*), plante vulnérable en région, ou encore la Leucorhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*), libellule protégée et en danger en région.

Suite à ces diagnostics, **des préconisations de gestion ont été établies** pour chacune des stations de Flûteau nageant.

Ces préconisations allaient de simples opérations d'entretien de la végétation des mares à court ou moyen terme, à des mesures de restauration plus lourdes afin de recréer des conditions plus favorables à l'accueil ou au maintien du Flûteau nageant.

Dans le cadre du projet, nous avons pu mener à bien quatre opérations de restauration de mares à l'automne 2021 avec la remise en lumière d'une berge, l'arrachage sélectif de plantes compétitrices comme la Glycérie, et l'étrépage (retirer les premiers centimètres du sol) d'une mare en cours de comblement par la Molinie et la Glycérie.

Ces travaux ont été réalisés par l'association de réinsertion RESPIRE, et ont été accompagnés d'une sensibilisation à la biodiversité des mares avant et pendant les travaux.

Ces mesures devraient, nous l'espérons, permettre de retrouver des conditions plus favorables au Flûteau nageant ainsi qu'à de nombreuses autres espèces inféodées aux zones humides.



Arrachage manuel de Glycérie dans la mare © N. Déjean

L'actualisation de l'inventaire des ZNIEFF



Le programme national d'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'inventorier la biodiversité sur des secteurs d'intérêt écologique. **Même si les ZNIEFF n'ont pas de portée réglementaire, leur désignation met en avant des espaces naturels en bon état de conservation.**

En 2021, **trois secteurs d'intérêt potentiel ont été étudiés** par l'association entre mars et septembre, avec l'appui de plusieurs bénévoles.

Le premier secteur était un boisement marécageux sur la commune de Montereau. Ce bois est une aulnaie-saulaie très longuement inondée, quasi inaccessible du fait des nombreux troncs et branches mortes. Néanmoins, on y retrouve une diversité remarquable, notamment en fougères dont l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*), protégée en région, sur une surface d'1 ha et la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), protégée et classée vulnérable en région. Ce type de marécage boisé est devenu rare et reste en général cantonné sur des bordures d'étangs.



Bois marécageux à Osmonde royale ©N. Déjean

L'amont d'une ZNIEFF à Amilly a également été étudié. Il s'agissait des berges du Puisieux et d'une prairie humide abritant une station de plusieurs orchidées patrimoniales. Les berges se composaient d'une végétation avec des roselières, des cariçaies et des mégaphorbiaies. Des ripisylves (haie en bordure de cours d'eau) composées de jeunes et vieux arbres complétaient le paysage.

Une belle station de Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), plante protégée en région, y a été trouvée, ainsi que des individus d'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), libellule protégée nationalement.

Enfin, le troisième site étudié était une chaîne d'étangs à **Saint-Hilaire-les-Andresis** au nord-est du département. Ces étangs sont connus depuis de nombreuses années (premiers inventaires floristiques en 1933 !) pour leur riche biodiversité.



Agrion de Mercure ©N. Déjean

Néanmoins, les inventaires menés au début des années 2000 laissaient présager une dégradation du site suite au développement des saules.

Les inventaires menés en 2021 ont confirmé ce constat. Les berges exondées ouvertes ne représentent plus que de faibles surfaces, les plantes les plus patrimoniales sont cantonnées sur des petits secteurs et restent menacées. Certains étangs ont été empoisonnés, ce qui a réduit la surface en herbiers aquatiques et la capacité d'accueil des amphibiens.

Les cortèges en odonates restent en assez bon état mais ils se sont appauvris, citons comme exemple la non observation de la Leucorrhine à large queue qui formait pourtant il y a 5 ans l'une des plus importantes populations connues du Loiret. **Ce site n'a donc pas été retenu pour être proposé en ZNIEFF.**

Enfin, voici **quelques nouvelles des sites étudiés en 2019 !** la validation des ZNIEFF proposée est un processus long !

Les deux créations et une extension proposées par notre association ont été validées. Les sites proposés en 2020 devraient être étudiés par le CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) en 2022.

L'actualisation de l'atlas des amphibiens

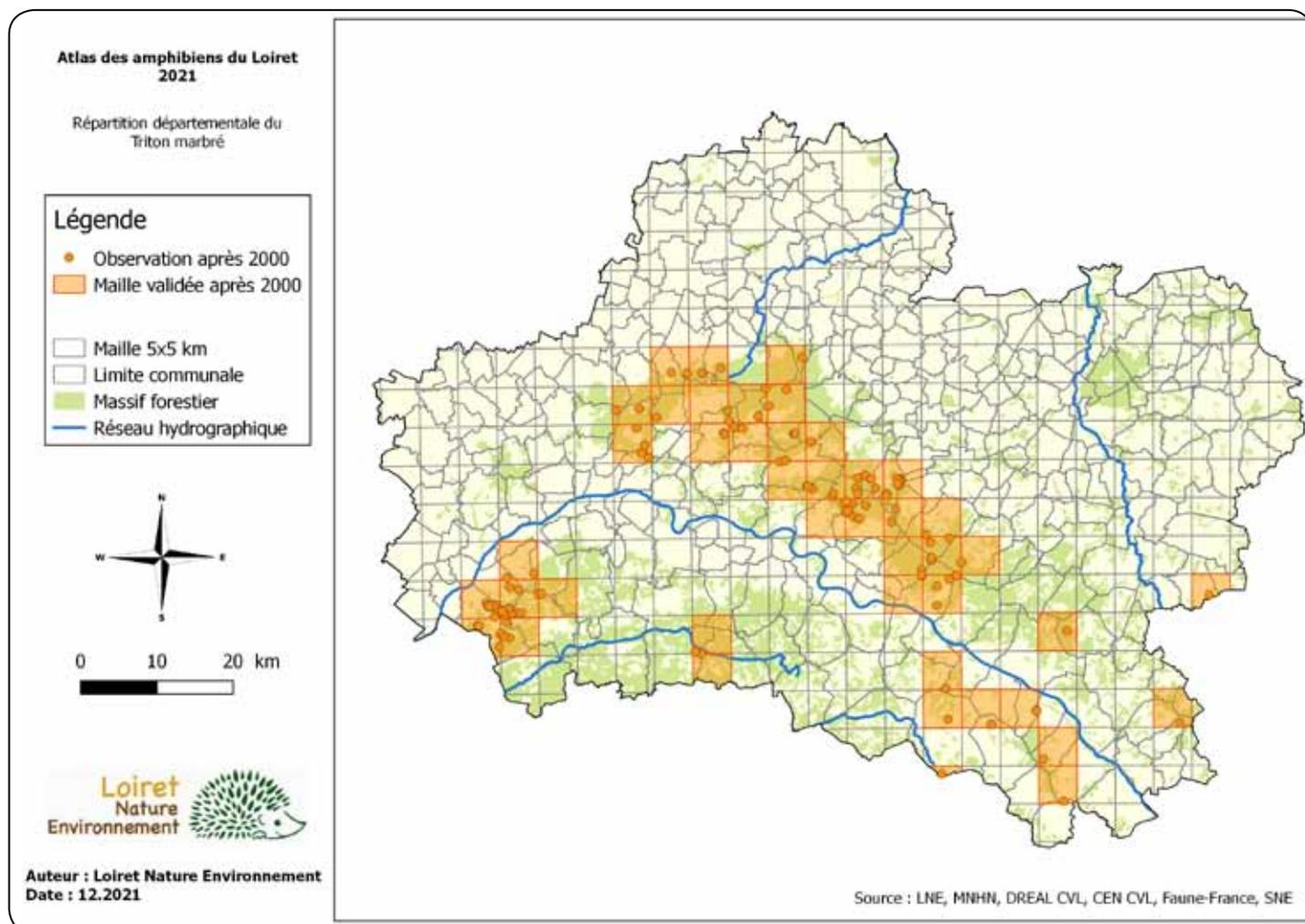
Notre dernier atlas datant du mitan des années 1980 et souhaitant clôturer en beauté l'important travail d'inventaires herpétologiques menés dès le début des années 2010 (Carnet B puis actualisation de l'atlas), nous nous sommes lancés dans la rédaction d'un **Atlas des amphibiens du Loiret**, à paraître en 2022.

Les cartes des 16 espèces présentes dans notre département ont été élaborées. Elles présenteront les observations des vingt dernières années (2000-2021) sous forme de points sur un quadrillage de mailles 5x5 km. Le sommaire de l'ouvrage a été peaufiné, les thématiques à traiter, identifiées, et une première collecte de photos a été lancée.

Les différents chapitres et les fiches espèces seront rédigés au cours du premier semestre 2022 pour une publication espérée à l'automne.



Triton marbré © N. Déjean



Carte de répartition du Triton marbré

Le projet Objectif MARES



Dans le cadre du Plan de Relance gouvernemental, notre fédération régionale, FNE CVL, a lancé un ambitieux projet **d'amélioration des connaissances des mares** afin, entre autres, d'**établir une cartographie régionale** d'un maximum de ces milieux à haute valeur environnementale.

En effet, bien que l'**intérêt de ces milieux** ne soit plus à démontrer pour la **biodiversité** et les différents **services écosystémiques** qu'ils peuvent apporter, les mares restent cependant soumises à de **nombreuses menaces** et leur qualité se dégrade pour de multiples raisons (pollution, eutrophisation, absence d'entretien, trop fort empoisonnement, etc.).

Ce nouveau programme baptisé « **Objectif MARES** » s'appuie sur la mise en place d'un **Observatoire des Mares régionales**, intégrant une **plateforme de saisie**. Le site internet dédié (<http://obj-mares.fne-centrevaldeloire.org>) permettra de recenser en ligne les mares, accompagné d'un descriptif succinct (taille, profondeur, qualité de l'eau, etc.). **Chacun peut y contribuer et enrichir ainsi cette cartographie en temps réel**. Les communes seront également mises à contribution pour renseigner et pointer les mares connues sur leur territoire.

Ce premier **travail de recensement** s'accompagne de l'identification de **secteurs à enjeux forts** dans l'ensemble des départements, nécessitant notamment de conforter le réseau de mares.

Dans le Loiret, c'est le secteur du Gâtinais qui a été ciblé.

Sur ces secteurs identifiés, **des diagnostics plus poussés de la qualité écologique de certaines mares communales seront réalisés**, au printemps prochain, avec notamment des inventaires spécifiques sur les amphibiens et les odonates.

A terme, **quelques mares en mauvais état de conservation pourront bénéficier de travaux de restauration à l'automne 2022** lors de la mise en place de chantiers participatifs ou de travaux plus lourds.

L'Observatoire des Mares créé dans le cadre de ce projet sera un **outil pérenne** qui pourra être alimenté au fur et à mesure des observations de chacun afin d'obtenir une connaissance plus fine sur l'état de nos mares régionales ; cela permettra, nous l'espérons, de mieux les préserver ainsi que, bien sûr, la biodiversité associée.



Mare Saint-Germain-des-Prés © N. Déjean

Le suivi de la biodiversité des communes du Loiret

Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC)



Les Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC) doivent permettre de :

- 1 - réaliser un état des lieux et améliorer les connaissances sur la biodiversité locale, sensibiliser et mobiliser des élus et citoyens pour conserver, voire augmenter, la richesse faunistique et floristique des « poumons verts » du territoire communal,
- 2 - intégrer autant que possible les Trames vertes et bleues définies au sein des documents d'urbanisme en projet ou en cours d'élaboration dans la commune.

Huit nouveaux IBC ont démarré en 2021 sur les communes d'Ardon, Vienne-en-Val, Saint-Germain-des-Prés, Pannes, Courtenay et Aillant-sur-Milleron / Le Charme (les deux communes se sont associées) et les communes de Châlette-sur-Loing et Fay-aux-Loges.

En parallèle, la seconde année des IBC de la Métropole (Mardié, Boigny-sur-Bionne et Marigny-les-Usages) s'est poursuivi avec la réalisation des **préconisations de gestion** à destination des trois communes.

Cette **forte dynamique** dans le Loiret est encourageante et témoigne de l'envie des collectivités de **mieux prendre à cœur la biodiversité de leur territoire**. **De nombreuses observations intéressantes ont été faites** : **Triton crêté** (amphibien quasi menacé en région et en France), **Anémone fausse-renoncule** (deuxième station découverte en région Centre-Val de Loire jusqu'à présent), **nouvelle héronnière**, etc.

En botanique, nous pouvons aussi citer la **(re)découverte d'une station d'*Euphorbia illirica*** (classée Vulnérable dans la Liste Rouge Régionale) **dans une forêt d'Ardon**. Cette espèce était déjà connue sur le lieu-dit prospecté au XIXe siècle. Les différentes prospections confirment la riche biodiversité associée aux pelouses sèches et landes, avec par exemple plusieurs stations de *Sesamoides purpurescens* (déterminante ZNIEFF), de *Cistus umbellatus* (protection régionale, déterminante ZNIEFF et quasi-menacée en région) ou encore la Vipère aspic (protégée désormais).

Les zones humides de la Puisaye et du Gâtinais, quant à elles, sont toujours aussi riches avec l'observation d'une centaine de pieds d'**Œnanthe à feuilles de Peucedan** (protection régionale et déterminante ZNIEFF), d'une station de **Triton alpestre**, de quelques



Anémone fausse-renoncule © N. Déjean

Couleuvres verte et jaune (dernière observation connue dans le secteur dans les années 1980) ou encore d'une **Cigogne noire** venant s'alimenter.

Outre ces espèces patrimoniales, de nombreuses espèces plus communes ont pu être répertoriées également et méritent tout autant d'attention afin de mettre en lumière des réservoirs de biodiversité, des zones refuges, que les communes pourront ensuite préserver au mieux. Il est important de souligner que **ce nombre record de communes lancées dans des IBC ne serait pas possible sans l'appui d'un nombre important de nos bénévoles naturalistes** qui donnent de leur temps pour la réalisation d'inventaires complémentaires à ceux de l'équipe des chargés d'étude.



Triton crêté dans une mare à Saint-Germain des Prés © K. Billard

Les diagnostics biodiversité dans des exploitations agricoles

Depuis 2020, grâce à un partenariat noué avec le **GABOR (Groupement des Agriculteurs Biologiques et biodynamistes de l'Orléanais et du Loiret)**, des agriculteurs ont la possibilité de faire intervenir les chargés d'études de l'association pour mener des inventaires naturalistes sur leurs exploitations. Leurs objectifs sont divers mais ces exploitants sont tous sensibles à l'environnement et aux impacts qu'ils peuvent avoir sur la nature qui les entoure.

Trois agriculteurs nous ont ainsi accueillis en 2021 pour réaliser des inventaires de la flore et de la faune sur leurs parcelles, à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (maraîchage et vergers), à Autry-le-Châtel (cultures céréalières) et à Champoulet (maraîchage et prairies).

Ces inventaires mettent en avant l'importance de tous les espaces annexes aux cultures : bandes enherbées, intercultures, haies, friches, abords des serres, etc. Ces zones, considérées comme non productives, sont le

refuge d'une riche biodiversité : fleurs, pollinisateurs, passereaux, rapaces, etc. On y rencontre aussi des auxiliaires des cultures (carabes, syrphes, etc.) qui aident naturellement à réguler les ravageurs.

La mise en culture, en remettant fréquemment le sol à nu, permet en outre le développement de plantes annuelles messicoles, jadis communes mais qui pour plusieurs d'entre elles, sont désormais menacées d'extinction. Nous avons ainsi pu voir la **Cotonnière jaunâtre** (très rare dans le Loiret) et la **Nielle des blés** (en danger critique d'extinction en région) par exemple.

Suite à ces diagnostics, des préconisations sont données aux agriculteurs afin de pouvoir maintenir l'accueil de la biodiversité existante et voire même de la favoriser quand c'est possible. Ce partenariat et les inventaires menés témoignent que **respect de la biodiversité et agriculture sont bien compatibles**.



Nielle des blés © N. Déjean



Cultures sous serres avec flore spontanée entre les rangs © N. Déjean

Le suivi de la biodiversité des carrières

Cela fait plus de dix ans que nous avons entrepris le suivi de la biodiversité sur plusieurs sites d'extraction du Loiret. La première, dès 2010, fut la carrière de Bonnée, gérée à l'époque par Cemex et actuellement par GSM, puis la carrière de La Brosse à Sully-sur-Loire, gérée par Egiom, qui a fait appel à nous à partir de 2014, la carrière de La Ménagerie à La Bussière, ancienne carrière Sabloire, gérée actuellement par Deromedi et enfin, depuis 2021, la carrière de Pont-André, gérée par la Société Nouvelle des Ballastières (SNB). En 2021, nous avons également fait un diagnostic biodiversité rapide de la carrière des Bézards à Sainte-Geneviève-des-Bois, gérée par Deromedi.

Les carrières de Bonnée et de Sully-sur-Loire font l'objet de **suivis standardisés très complets**, menés selon le protocole ROSELIÈRE élaboré par l'ANVL, et portant sur de nombreux taxons (flore, rhopalocères, odonates, carabes, araignées, amphibiens, reptiles, oiseaux).

Sur la carrière de La Bussière, nous étudions deux groupes par an : insectes avec le Laboratoire d'Ecoentomologie d'Orléans (LEE), et amphibiens puis flore et oiseaux, .

Sur la carrière de Saint-Benoît-sur-Loire, un seul groupe est suivi chaque année et ce fut celui des oiseaux en 2021.

Les carrières restent des milieux très particuliers et très intéressants ; pelouses sur sable, insectes xérophiles, oiseaux nichant au sol, nombreux oiseaux d'eau... Elles constituent aussi des zones refuges pour la faune, étant peu fréquentées, non cultivées et non chassées. Les espaces périphériques à l'extraction sont souvent peu gérés, embroussaillés et attirent plusieurs espèces d'oiseaux devenues rares en milieu agricole, ainsi que de nombreux mammifères.

Les plans d'eau créés par l'extraction abritent de nombreux oiseaux, que ce soit en hivernage ou en période de reproduction et parfois même des colonies reproductrices de mouettes, comme c'est le cas à la carrière de la Brosse avec plus d'une centaine de couples de Mouette rieuse et une dizaine de couples de Mouette mélanocéphale, parfois accompagnées de quelques sternes.

C'est sur la carrière de La Brosse qu'a été redécouverte une station de **Silène de France**, espèce qui n'avait plus été observée dans le Loiret depuis 1962. Après quelques pieds en 2016, c'est une station de plus d'une centaine d'individus qui a été trouvée en 2020.

Les découvertes les plus intéressantes concernent souvent les insectes. La conjonction des deux paramètres (zone sableuse et xéricité), fréquente sur les carrières,

induit la présence d'espèces d'intérêt patrimonial pour le département ou la région.

Parmi les espèces découvertes, citons le charançon **Mecaspis alternans** sur la carrière de Bonnée en 2015 et 2016 alors que l'espèce était quasiment inconnue dans le Loiret et considérée comme méridionale ; ou le coléoptère **Cassida seladonia**, pour lequel seule une donnée ancienne était connue dans le département (Orléans, 19^e siècle). L'espèce est d'affinité méditerranéenne et se trouve très rarement dans la moitié nord de la France. Les carrières suivies abritent également l'**Anax napolitain** (*Anax parthenope*), grande libellule méridionale que l'on rencontre de plus en plus régulièrement et qui présente donc un intérêt biogéographique.

Les plantes ne sont pas en reste, avec une belle station de **Renoncule tripartite** découverte dans une mare forestière de la carrière de La Brosse et transplantée avec succès dans trois nouvelles mares créées en compensation du passage en extraction de la parcelle ; ou la découverte de la **Gesse anguleuse**, en danger critique en région, dont c'est ici la quatrième mention moderne pour le Loiret.

Quant aux oiseaux, **Grèbe à cou noir**, **Guêpier d'Europe**, **Pie-grièche écorcheur**, **Hirondelle de rivage**, **Petit gravelot**, **Alouette lulu** sont généralement au rendez-vous en plus de nombreux passereaux comme le **Pouillot fitis**, espèce qui devient rare dans le Loiret mais dont de nombreux couples nichent dans les boisements clairs de la carrière de La Bussière.

Ce suivi des carrières fait souvent l'objet de conventions au long cours, reconductibles de surcroît, et devrait donc se poursuivre dans les prochaines années.



Gesse anguleuse © H. Hillewaert-Wikimedia Commons

Nos autres suivis

Les chantiers de dévégétalisation du lit de la Loire

Depuis 2005, les travaux d'entretien en Loire menés par le Pôle Loire de la DDT pour garantir les écoulements, font l'objet d'une concertation avec notre association et de visites de terrain préalablement aux travaux.

L'expertise que nous assurons se traduit par des préconisations qui ont pour fonction de prévenir la destruction d'espèces protégées et de limiter l'impact des travaux sur le milieu naturel.

De manière générale, nous veillons à ce que la présence de la faune, en particulier du castor, de la loutre et des oiseaux des grèves, soit bien prise en compte avant toute autorisation de travaux ou d'aménagement de la Loire.

En 2021, nous avons été consultés à plusieurs reprises par la DDT pour une série de chantiers de dévégétalisation ou d'entretien du lit.

Les suivis en partenariat avec des entreprises

Chryso - Sermaises

Comme en 2015 et 2018, la petite zone naturelle d'environ 4 000 m² préservée par l'entreprise Chryso sur son site de Sermaises a fait l'objet de relevés entomologiques en 2021, en mai et juillet par le LEE.

Le recensement a permis de comptabiliser **252 individus appartenant à 85 taxons d'insectes**. Les résultats de l'année 2021 élèvent à 204 le nombre de taxons dorénavant connus sur le site de Chryso. Même si les relevés entomologiques révèlent une diversité assez classique de milieux anthropisés, il faut souligner la découverte de **deux espèces remarquables**, considérées comme **rares à l'échelle du département** : *Curculio pellitus*, un balanin se développant dans les glands de plusieurs espèces de chênes et *Holcogaster fibulata*, une punaise Pentatomoïde considérée comme assez rare dans le département, espèce de milieux chauds et secs liée aux pins et aux genévriers.



Curculio pellitus
© J.D Chapelin-Viscardi



Holcogaster fibulata, longueur :
7,5 mm © J.D Chapelin-Viscardi

Rte - Saint-Cyr en Val

Le partenariat avec Rte s'est poursuivi sur les abords d'un poste électrique à Saint-Cyr-en-Val.

Le site présente **une zone d'intérêt pour l'avifaune avec la reproduction de l'Oedicnème criard et du Petit gravelot**. Les pelouses sèches attirent plusieurs espèces de papillons et **une nouvelle plante rare** a été observée dans celles-ci, le **Lotier grêle** (*Lotus angustissimus*).

En 2021, nous nous sommes concentrés sur le fonctionnement des mares créées il y a une dizaine d'années afin de comprendre l'absence d'herbier aquatique et la présence récurrente d'algues. Les analyses d'eau réalisées indiquent des concentrations en nutriments (nitrates et phosphates) assez faibles, ce qui exclut une eutrophisation des mares. Le pH est plutôt basique du fait que ces mares soient alimentées en partie par les eaux de ruissellement passant dans les remblais calcaires du poste, néanmoins, les concentrations en calcium sont compatibles avec le développement de la vie aquatique.

Une des hypothèses avancées pour expliquer le développement des microalgues est un échauffement trop important des masses d'eau qui favorise leur prolifération empêchant alors la croissance des plantes aquatiques. Le développement des Saules en bordure sud des mares devrait apporter un peu d'ombrage et limiter cet échauffement. L'implantation d'herbiers aquatiques est aussi envisagée, ils pourront en outre servir de refuge aux amphibiens car les Perches soleil, poissons exotiques, sont en nombre très important dans les mares.



Une des deux mares de la noue du poste électrique © N. Déjean

SERA - Métropole Orléans

La métropole d'Orléans compte 53 bassins pluviaux, ces vastes « trous » généralement enherbés et à sec sont destinés à collecter les fortes précipitations.

Ils constituent un ensemble d'espaces « verts » d'une superficie de 150 m² à plus de 2 ha, pour un total de 23 ha, dans un tissu urbain qui se densifie. Or, **ces bassins pourraient représenter autant de réservoirs de biodiversité avec une gestion écologique adaptée.**

Ces bassins pluviaux sont gérés par la Société d'Exploitation des Réseaux d'Assainissement (SERA), filiale de SUEZ. La SERA s'est rapproché de LNE fin 2020 pour que nous puissions étudier ensemble des modes de gestion favorables à la biodiversité, tout en conservant aux dépressions leur faculté à absorber les précipitations excédentaires. **Cinq modes de gestions différents seront testés** dans le cadre de ce projet qui durera jusqu'à la fin 2023 : **fauchage intensif, fauche tardive, écopaturage, installation d'une prairie fleurie et plantation d'arbres.**

L'étude a commencé au printemps 2021 par un **état des lieux de la biodiversité** sur une sélection de cinq bassins. Plusieurs groupes ont été inventoriés : flore, coléoptères (par le LEE), papillons, reptiles, oiseaux et chauves-souris. La SERA a souhaité faire également intervenir Argaly, un laboratoire spécialisé dans l'ADN environnemental. Notre étude expérimentale a donc le double intérêt d'établir un diagnostic de ces cinq bassins tout en testant l'efficacité des études menées à partir de l'ADN environnemental.

Les bassins sur lesquels une fauche tardive est menée depuis plusieurs années se sont révélés les plus riches en espèces, avec une diversité en plantes et en papillons assez proche de ce que l'on pourrait trouver dans une prairie.

Quelques plantes rares ont été observées. C'est le cas notamment de la **Gesse de Nissolle** (*Lathyrus nissolia*), une fabacée retrouvée en quantité sur les abords végétalisés d'un bassin nouvellement créé (espèce déterminante ZNIEFF et assez rare dans le département). Ce diagnostic sera réitéré en 2023 afin d'évaluer si l'adaptation de la gestion a entraîné des changements au niveau de la biodiversité.



Un des bassins suivis, la lagune rue de la Cigogne, actuellement pâturée par des moutons © M.d.N de Bellefroid

La base de données naturalistes : Obs'45

Cela fait déjà 1 an que notre base de données en ligne Obs'45 est opérationnelle, l'occasion pour nous de dresser un bilan de cette première année d'utilisation.

Plus de 47 000 données ont été saisies, le tout concernant plus de 1500 espèces. Cela porte à plus de 237 000, le nombre de données actuellement présentes dans la base, après intégration des données anciennes issues de notre précédente base SIRFF et celles de BDNAT (en partie).

Le trio de tête des communes pour lesquelles il y a eu le plus de données saisies en 2021 est 1- Vienne-en-Val avec 3 124 données, suivie par 2- Saint-Germain-des-Prés avec 2 655 données et enfin 3- Courtenay avec 2 538 données.

Parmi les observatoires les plus fournis, ce sont les oiseaux qui remportent la palme avec 26 069 données saisies en 2021, en seconde position il y a les plantes avec 17 357 données, en troisième position, loin derrière, il y a les papillons avec 1 298 données.

Ces chiffres très impressionnants montrent l'adhésion des naturalistes loirétains à cette nouvelle base. Le nombre d'observateurs augmente lui aussi régulièrement avec 88 nouvelles inscriptions ces 6 derniers mois, portant à 388 le nombre d'observateurs inscrits.

Plus de 2 800 photos accompagnent les observations. En plus de faciliter la validation pour les espèces les plus rares, ces photos agrémentent le site et peuvent nous aider à apprendre à mieux connaître certains groupes.

Le module d'aide à la détermination a bien fonctionné avec 113 déterminations réalisées pour 137 demandes. Les demandes restantes concernent des groupes peu étudiés, n'hésitez pas à vous plonger dedans !

En plus des données et des observateurs, Obs'45 s'est également enrichie d'un partenariat avec la Maison de Loire du Loiret, une autre association de protection de la nature présente dans le département, et gestionnaire du site de Courpain à Ouvrouer-les-champs. En 2022, un partenariat identique devrait être mis en place avec le Cen Centre-Val de Loire ainsi qu'avec la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin !

Cette première année d'exercice est un succès et nous voulons remercier tous les observateurs et les validateurs qui permettent de faire vivre Obs'45.

Obs45

Bienvenue dans le portail départemental loirétain des observations naturalistes !

Obs'45 est un système d'information ouvert à tous, géré par l'association Loiret Nature Environnement. Il a pour objectif d'apporter un maximum d'information sur la flore et la faune sauvage du Loiret dans le but de mieux connaître la biodiversité qui nous entoure et ainsi mieux la protéger.

Les informations disponibles concernent notamment la taxonomie, la localisation et répartition, les statuts de rareté et de protection.

Organisé autour d'une base de données, Obs'45 permet de recueillir, stocker et diffuser les données d'observations naturalistes sur le département du Loiret.

La consultation sur le site est libre d'accès mais la saisie de données nécessite l'enregistrement de l'observateur.

[Lire la suite](#)

DERNIERES OBSERVATIONS

- Pigeon ramier 02/01/2022
- Gail des chênes 02/01/2022
- Étourneau sansonnet 02/01/2022
- Corneille noire 02/01/2022
- Pic mar 02/01/2022

100 dernières obs

ACTUALITES DU SITE

- Participez au recensement et à la restauration des mares du Loiret 20/10/2021
- Un nouvel atlas des amphibiens du Loiret est en préparation ! 07/10/2021

ESPECES 3 217

OBSERVATIONS 237 680

PHOTOS 2 872

OBSERVATEURS 388

Les projets "Développement Durable"

Objectif Climat 2030

Les communes engagées



L'association travaille depuis fin 2017 avec notre réseau associatif régional, France Nature Environnement Centre-Val de Loire, pour **accompagner les collectivités volontaires dans l'élaboration de leur stratégie d'adaptation aux changements climatiques.**

Un nouveau programme d'accompagnement des communes a été lancé : « Objectif Climat 2030 » avec l'engagement, en 2019, des **4 premières communes du Loiret : Aillant-sur-Milleron, Le Charme, Donnery et la commune nouvelle du Malesherbois.**

L'approche privilégiée dans ce projet, pour faire face aux changements climatiques, est **la préservation de la ressource en eau.**

Après une phase d'état des lieux, **des plans d'actions** sont co-construits avec les communes pour agir sur la **désimperméabilisation des sols**, la **végétalisation des villes** et les **économies d'eau.**

Une **charte d'engagement** de réalisation des actions Objectif climat 2030 est signée par les communes à l'issue de la **période d'accompagnement de 2 ans.**

2021 a vu la fin de l'accompagnement des communes de Donnery et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, avec l'adoption de leurs plans respectifs d'adaptation au changement climatique, et le démarrage de la démarche à **Jargeau, Olivet, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Semoy.**

L'opération « Objectif Climat 2030 » continue de séduire des communes du Loiret avec l'engagement de la commune de **Cercottes** en janvier 2022.

Cela porte à **10, le nombre de villes et villages engagés dans cette opération.**

Le second comité de pilotage départemental de l'opération s'est tenu le 7 décembre dernier à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin avec les communes et les partenaires de l'action.

L'occasion pour les communes d'échanger sur les actions menées de leur côté pour la désimperméabilisation des sols, la végétalisation des villes, l'adaptation du bâti ou la réalisation d'économies d'eau pour préserver la ressource, mais aussi d'évoquer les outils de sensibilisation nécessaires à la diffusion de ces bonnes pratiques.

La réunion s'est achevée par une **visite de la Place Clovis à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin**, récemment réaménagée avec la création de différents îlots de verdure, plantation d'arbres et utilisation de matériaux facilitant l'infiltration de l'eau pluviale.



Aménagements Place Clovis - Saint-Pryvé-Saint-Mesmin © LNE

Les outils créés

Pour sensibiliser le public, l'association a travaillé en 2021 sur de nouveaux **panneaux d'exposition**.

Ces panneaux viennent compléter les différents outils de sensibilisation déjà existants, dont les deux brochures "Changement climatique : s'adapter pour un monde vivable" et "Changement climatique : quels impacts sur notre santé ?"

Une nouvelle jardifiche a été éditée sur la gestion de l'eau pluviale à la parcelle. En effet, **l'artificialisation des sols favorise l'augmentation du ruissellement** qui peut être multiplié par 3 en zone résidentielle et même par 5 en zone urbaine dense par rapport à son niveau naturel. Lors de très fortes pluies, les sols saturent progressivement et une part importante de ces précipitations ruisselle, pouvant alors provoquer des inondations. L'artificialisation et l'imperméabilisation des sols **limitent les possibilités d'infiltration des eaux pluviales**. Cela impacte aussi le remplissage des nappes phréatiques

et prive les écosystèmes d'une partie de leur eau.

La gestion de l'eau pluviale à la parcelle permet de ralentir le ruissellement et de retenir l'eau pour qu'elle s'infilte sur place. La gestion intégrée des eaux de pluie est simple à mettre en œuvre et les aménagements induits mettent en valeur nos espaces verts, réintroduisent de la biodiversité, régénèrent les sols et limitent les îlots de chaleur par l'évapo-transpiration et l'ombrage.

Cette nouvelle jardifiche présente différents exemples de gestion de l'eau pluviale adaptée aux jardins particuliers, comme les allées drainantes ou le jardin de pluie, et les autres possibilités d'infiltration en différents endroits du jardin.



Les nouveaux panneaux d'exposition



Bienvenue dans mon jardin au naturel



35 jardins étaient au programme de la **11^e édition de l'évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel »** les **samedi 12 et dimanche 13 juin 2021** et ont reçu près de **1600 visites**.

L'association avait fait le choix de promouvoir les solutions pour **économiser et mieux gérer l'eau au jardin**, et plus particulièrement la promotion des techniques de gestion intégrée des eaux pluviales à l'échelle individuelle, avec un **focus sur les « jardins de pluie »**.

Le jardin de pluie est un îlot filtrant dédié à l'infiltration des pluies faibles à moyennes (10 à 20 premiers mm de pluie) et à la régulation des pluies moyennes à fortes en permettant de ralentir le flux à l'exutoire.

Le jardin de pluie, en permettant la gestion sur place

de l'eau pluviale par l'infiltration - notamment lors des épisodes orageux durant lesquels les stations d'épuration peuvent être saturées - participe à la dépollution des eaux de ruissellement en fixant les polluants dans les premiers centimètres de sol.

Un tutoriel a été préparé pour créer des jardins de pluie et mis à disposition du public sur le site internet de l'association **pour inciter à en réaliser dans son jardin** : http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero_pesticide/BienvenueAm%C3%A9nager_un_jardin_de_pluie_-_BMJN_2021.pdf



Jardin de Vezenne à Lailly-en-Val © LNE



Cléry-en-transition © LNE



Jardin d'Alain Bertrand à Donnery © LNE

Les défis citoyens pour le climat

Les défis citoyens sont des outils de mobilisation citoyenne, de sensibilisation, d'éducation et d'expérimentation pour l'adoption de comportements compatibles avec un mode de vie soutenable.

La région Centre-Val de Loire s'est engagée dans cette démarche et a lancé les « Défis Citoyens pour le Climat ».

Défi Energie

L'objectif pour les participants est de **diminuer les consommations d'énergie** dans leur foyer sur une saison de chauffe de 4 mois.

Le défi s'est déroulé d'octobre 2021 à février 2022.

Il est rythmé par la participation à 5 ateliers destinés à accompagner les participants, leur prodiguer des conseils et leur permettre des temps d'échanges sur leurs pratiques, les problèmes rencontrés et les solutions trouvées à partager.

9 foyers étaient inscrits au début du défi mais seuls les résultats de 2 foyers ont pu être recueillis. Ceux-ci sont très satisfaisants puisque une **diminution globale de 19% de leur consommation d'énergie** a pu être mesurée (moyenne nationale des défis Énergie = 12%).

Plusieurs thématiques sont possibles et dans le Loiret notre association accompagne les participants intéressés sur **deux défis** : le **défi Famille à Energie Positive** mené depuis 10 ans dans le département et depuis 3 ans, le **défi Objectif Zéro Déchet**.

Défi Déchet

L'opération « Objectif Zéro Déchet » a pour but d'accompagner les participants dans la **réduction du poids de leurs poubelles**, puisque le « meilleur » déchet est évidemment celui qu'on ne produit pas.

Le défi « Objectif Zéro Déchet » s'est déroulé de septembre à décembre 2021. Il est, lui aussi, rythmé par la participation à 5 ateliers pour expérimenter le Zéro-Déchet et permettre des temps d'échanges.

6 foyers ont participé au défi, dont 3 foyers qui l'ont réalisé dans son intégralité. Globalement, les foyers engagés dans le défi ont réalisé en moyenne une réduction de **38% de leurs déchets** évacués via leur poubelle verte (déchets non recyclables / -28% en moyenne), leur poubelle jaune (papier, carton, métaux et plastiques recyclables / -36% en moyenne), leur apport au bac de verre (-60% en moyenne) et leur déchets compostés (-24 % en moyenne).

Les participants ont produit en moyenne 548 grammes de déchets par jour et par habitant (soit 45 % de moins que la moyenne nationale qui se situe à environ 1kg par jour par français).

Ecoles en transition

Le programme « **Ecole en transition** » porté par LNE depuis 2019 s'inspire des démarches des villes en transition, avec l'objectif de mettre en place un **plan d'actions concrètes** à réaliser à court terme par l'équipe éducative, les agents techniques et les élèves.

Après le Lycée Voltaire d'Orléans en 2019/2020, deux écoles du Loiret se sont engagées dans la démarche en 2020/2021.

• **L'école de Traînou avec une démarche centrée sur l'adaptation au changement climatique.**

Avec des cours d'école entièrement recouvertes de bitume, une très rare végétation et des bâtiments exposés aux fortes chaleurs estivales, la mairie de Traînou a souhaité engager le réaménagement de l'établissement

vers plus de résilience. Le diagnostic et les préconisations de LNE ont aidé les services municipaux dans cette voie et des actions de sensibilisation des élèves sur ces enjeux ont été menées durant l'année.

• **L'école Château-Vignon de Malesherbes avec une démarche centrée sur la végétalisation de l'école et l'accueil de la biodiversité.**

Des opérations de végétalisation, de création de jardin pédagogique et de gîtes pour accueillir la faune ont été mises en place au cours de l'année.

En 2022, l'école Saint-Aignan de Pithiviers et l'école maternelle Saint-Paul-Bourdon Blanc à Orléans s'engagent à leur tour dans la démarche.

La consultation sur l'eau



Le **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)** et son programme de mesures définissent, pour une période de 6 ans, les grandes orientations pour **garantir la gestion de l'eau et la préservation des milieux aquatiques**, l'atteinte des objectifs fixés par l'Europe et les actions à conduire sur le terrain.

Le projet de Sdage 2022-2027 a été adopté par le comité de bassin le 22 octobre 2020, avec parmi les objectifs fixés :

- l'atteinte de 61% des cours d'eau en bon état (24% actuellement),
- 100 % des stations de traitement des eaux usées conformes en 2027,
- La réduction des nitrates et pesticides, pour une eau brute destinée à la consommation humaine de qualité,
- ou encore la réduction des prélèvements d'eau sur les territoires en tension.

Du **1er mars au 1er septembre 2021**, les habitants et les acteurs de l'eau du bassin Loire-Bretagne ont été consultés sur le **projet de SDAGE**.

Le volet « inondation » est pris en compte dans le projet du **Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI) 2022-2027**, lui aussi soumis à consultation du public.

L'association, dont les bénévoles et salariés se sont **déjà mobilisés en 2018 à l'occasion de la consultation sur l'état des lieux et en 2019 pour la consultation du public sur les questions importantes**, a souhaité à nouveau pouvoir apporter un avis technique détaillé sur ce projet de SDAGE et relayer cette consultation auprès des décideurs locaux et du grand public.

5 ateliers de travail ont été proposés à cette occasion :

- **Préserver une eau de qualité - Samedi 20 mars**
- **Préserver les milieux aquatiques - Jeudi 8 avril**
- **Prendre en compte le risque inondation - Samedi 17 avril**
- **Quelle gouvernance pour l'eau? - Lundi 10 mai**
- **La gestion quantitative de l'eau - Mardi 1er juin**

Le programme de mesures proposé est en baisse sur ses financements comme sur ses objectifs. L'accent est davantage mis sur les masses d'eau proches du bon état, là où les actions sont les moins coûteuses, mais délaisse le reste du territoire (comme certaines dispositions du Plan de Gestion du Risque Inondation, se concentrant seulement sur les zones très urbanisées des Territoires à Risque Important d'inondation).

Plusieurs mesures ne s'appliqueraient qu'à condition de « coût acceptable » sans prise en compte globale du coût pour la société des diverses atteintes à la qualité de l'eau et aux milieux aquatiques, alors que les actions préventives généralisées seraient bien plus économiques pour le contribuable.

Ces groupes de travail ont donc permis d'élaborer différentes propositions pour améliorer ces documents (SDAGE et PGRI).

Grâce à la mobilisation de ses bénévoles, Loiret Nature Environnement a pu apporter des avis techniques sur ces documents pour les 2 bassins Loire-Bretagne et Seine-Normandie.

Ces avis sont à retrouver sur le site de l'association :
<http://www.loiret-nature-environnement.org/qui-sommes-nous/l-association/s-informer>

Globalement, les mesures et dispositions figurant dans ces projets de SDAGE nous paraissent insuffisantes pour permettre l'atteinte du bon état qualitatif et quantitatif des eaux à long terme ou l'objectif affiché de 61% des cours d'eau en bon état en 2027.

La sensibilisation et l'Education à l'environnement

Les animations en milieu scolaire



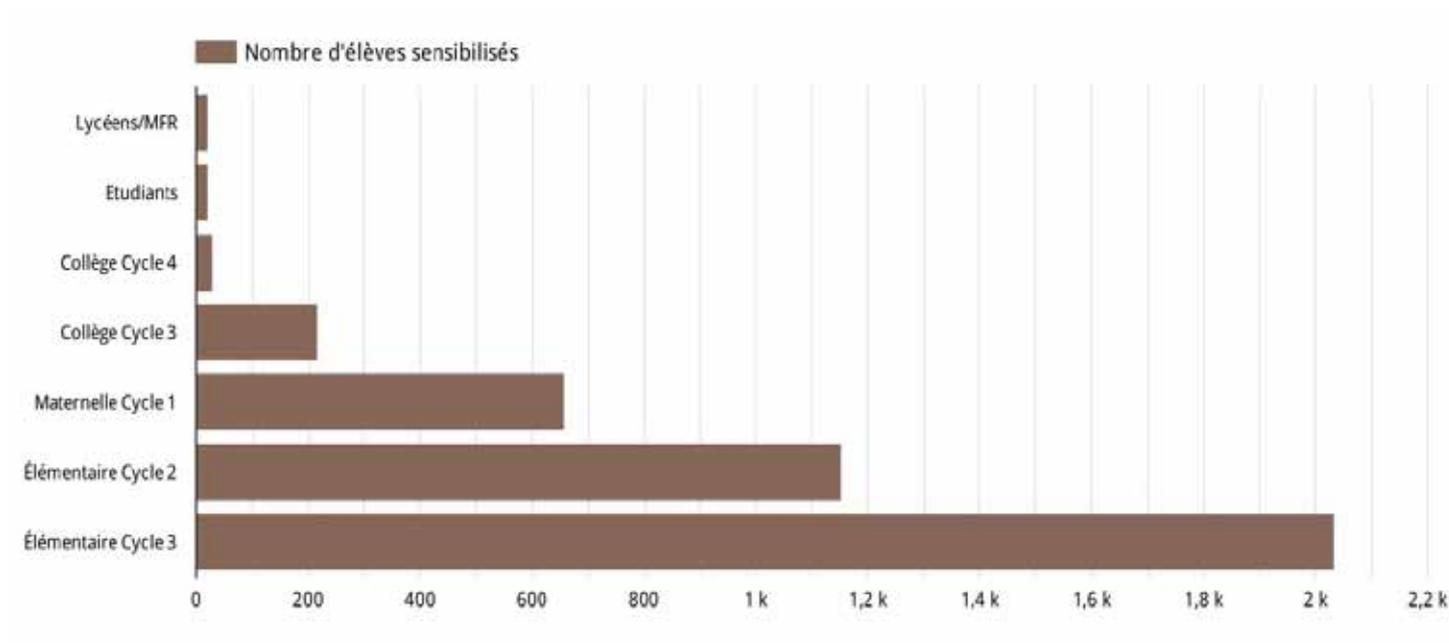
L'éducation à l'environnement et au développement durable - de la maternelle au lycée, ainsi qu'en centres de loisirs plus ponctuellement - est assurée sur l'ensemble du département par notre équipe de trois animateurs professionnels.

Partenaire agréé par l'Éducation Nationale, Loiret Nature Environnement est aussi adhérente du GRAINE Centre et signataire du Référentiel régional de qualité de l'éducation à l'environnement en région Centre-Val de Loire pour le jeune public.

Sur l'année 2021 ce sont près de **5000 enfants** qui ont été sensibilisés sur l'ensemble des thématiques naturalistes (y compris sur la réserve naturelle) et environnementalistes : biodiversité, écocitoyenneté, déchets, eau, air, changement climatique et pesticides

Ce nombre est largement en progression comparé à l'année "Covid" 2020, mais l'année 2021 ayant été également perturbée par le contexte sanitaire, nous ne retrouvons pas encore le volume d'animation d'avant la pandémie...

Année	NB interventions	NB participants différents
2021	229	4915
2020	110	2373
2019	261	6068



Répartition par niveau des élèves sensibilisés

La sensibilisation du grand public



L'éducation à l'environnement pour le grand public est aussi l'une des préoccupations majeures de l'association. LNE est d'ailleurs signataire du Référentiel de Qualité de l'Éducation à l'Environnement en région Centre-Val de Loire pour le grand public.

Le programme complet de toutes les activités de l'association, qu'elles soient ouvertes à tous ou bien réservées aux adhérents, est présenté au sein de l'**Agenda de l'association** en deux parutions semestrielles.



Les sorties

Chaque année, l'association propose **plusieurs dizaines de sorties « nature »** sur l'ensemble du département du Loiret, y compris sur le territoire de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, dont LNE est gestionnaire.

Ces sorties gratuites à la découverte des oiseaux, des mammifères, des plantes, des fossiles, des mares et de leurs habitants, etc... sont suivies en moyenne par une quinzaine de personnes et répondent au besoin du public de mieux connaître et comprendre les enjeux de la protection de la biodiversité.

En 2021, une soixantaine de sorties ont pu avoir lieu.

A noter que depuis 2017, en partenariat avec le Conseil Départemental du Loiret, nous organisons un programme de découvertes sur certains Parcs départementaux, classés Espaces Naturels sensibles. Ces parcs en libre accès sont équipés pour accueillir du public et lui permettre de découvrir la nature et les paysages du Loiret. Deux parcs ont ainsi été concernés par nos animations en 2021 : le parc de Trousse-Bois à Briare et le parc de la prairie du Puisseaux et du Vernisson à Villemandeur.

Chaque sortie organisée fait l'objet d'un communiqué de presse à l'attention de la presse locale et est annoncée aux adhérents via le "Mot de la semaine". Les sorties sont également référencées sur le site Découverte Nature, l'agenda régional collaboratif de la Région Centre-Val de Loire.



Sortie grand public à Chaingy © D. Hémeray

Le Festival de Loire

2021 a vu le retour du Festival de Loire qui s'est tenu du 22 au 26 septembre.

Comme lors des précédentes éditions, l'association

était présente. Nous avons animé un stand au sein du village pédagogique, sur les thématiques des invertébrés aquatiques et des oiseaux.



Stand LNE au festival de Loire 2021 © D. Hémeray

Les plaquettes "Espèces/Espaces emblématiques du Loiret"

Notre collection de plaquettes s'élargit.

Après les **sternes**, le **Balbuzard pêcheur**, la **Loutre d'Europe**, le **Castor d'Europe** et la **forêt alluviale**, voici le **Chat forestier**.

Cette dernière plaquette est désormais disponible au siège de l'association ou téléchargeable sur notre site internet : www.loiret-nature-environnement.org

En 2022, c'est la **Cigogne noire** qui devrait être mise à l'honneur pour poursuivre la série.



La Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin



L'année 2021 était une année de transition, ayant pour objectif principal de faire, à la demande de l'Etat, le **bilan du plan de gestion 2016-2020** de la réserve naturelle

de Saint-Mesmin et de lancer les bases d'une **nouvelle programmation pour les 10 prochaines années**.

Des bilans et des perspectives pour le plan de gestion de la réserve

L'évaluation du plan de gestion 2016-2020 de la réserve naturelle s'inscrit dans le processus de suivi de la bonne gestion de cet espace protégé, confiée par l'Etat.

Ce **bilan quinquennal** avait plusieurs objectifs :

- **mettre à jour les connaissances** de la faune et de la flore de la réserve naturelle ;
- **évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces** grâce à l'analyse des résultats des suivis scientifiques mis en œuvre pendant 5 ans ;
- **faire le bilan des actions réalisées** par rapport aux objectifs initiaux et envisager les enjeux et les perspectives pour l'avenir.

Ce travail a été réalisé en collaboration avec les services de l'Etat (DREAL et DDT), mais aussi avec les membres du comité consultatif de gestion de la réserve, composé d'acteurs représentatifs du territoire.

Trois réunions interactives ont ainsi été réalisées au cours de l'année, pour recueillir les points de vue sur l'évaluation, les attentes en termes d'enjeux ou de priorités par grands domaines, et les actions qui seraient à programmer dans le nouveau plan de gestion.

Nous avons eu l'aide précieuse d'Anaëlle Thomas, stagiaire en Master 2 Biologie Intégrative et Changements globaux à l'Université d'Orléans, pendant 6 mois sur ces thématiques.

L'évaluation du plan de gestion 2016-2020 s'est concrétisée par la rédaction de deux documents :

- Le **rapport d'évaluation du plan de gestion 2016-2020**, qui détaille le travail réalisé par opérations au regard des objectifs à long terme ;

- Le **rapport d'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces**, validé par le Conseil scientifique de la réserve.

Ces documents peuvent être consultés sur le site internet de LNE.

Sur les 60 opérations évaluées, 55 (soit 91%), ont été réalisées entièrement ou presque (> à 75 %).

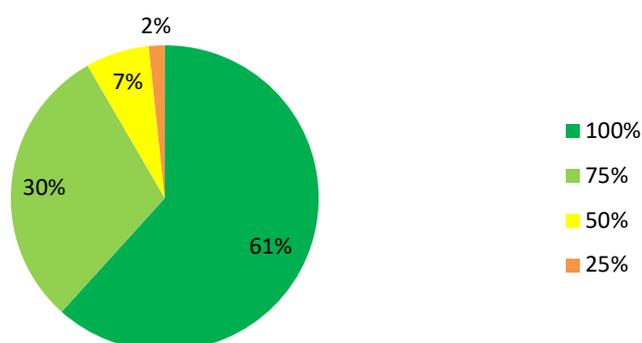
Les conclusions de ce travail font ressortir :

- des **milieux prioritaires à protéger et à entretenir** : les pelouses et prairies, les zones humides, les boisements alluviaux ;
- une **connaissance accrue sur certains groupes taxonomiques** (insectes, flore, champignons, mousses ou lichens) et une nouvelle espèce de mammifère pour la réserve : le **Chat forestier** ;
- un **fonctionnement apaisé avec les acteurs locaux**, mais un travail de **sensibilisation** et de **communication** à poursuivre, pour renforcer l'ancrage local et le respect de la réglementation ;
- des **partenariats scientifiques** qui ont permis de mieux comprendre la formation des îles et de mieux faire connaître la réserve naturelle de Saint-Mesmin auprès des chercheurs.

La validation de l'évaluation par les différentes instances de gouvernance de la réserve naturelle a permis d'acter le **renouvellement de LNE en tant que gestionnaire pour les 10 prochaines années**.

Le travail se poursuivra en 2022 avec la mise à jour du diagnostic de la réserve, et la réflexion sur les objectifs et les opérations à programmer pour la prochaine décennie.

Taux de réalisation des opérations du plan de gestion 2016-2020



Des travaux de gestion sur les milieux prioritaires

Les milieux herbacés et particulièrement **les pelouses sur sable**, abritent une flore et une entomofaune riches et diversifiées, comme l'ont montré les derniers inventaires. Une **fauche annuelle** avec du matériel spécifique est indispensable pour maintenir ces habitats patrimoniaux.

En 2021, la **convention financière** a été renouvelée avec **Réseau de Transport d'Electricité (Rte)** pour 6 années pour l'entretien des pelouses et prairies de la Pointe de Courpain. Des travaux de restauration de la végétation sous l'emprise d'une nouvelle ligne électrique ont permis **d'accroître les surfaces de milieux ouverts** et de favoriser le développement des espèces caractéristiques, telles que la Fétuque à longues feuilles ou la **Gagée des Prés**, espèce rare et protégée.



Restauration de la prairie sous la ligne Bizette-Chaingy © D. Hémeray

Pour valoriser ce partenariat avec Rte, la réserve a accueilli et animé, pour la seconde année, une formation sur la biodiversité à destination des agents de l'entreprise, avec l'appui de Réserves Naturelles de France.

La gestion du site des Grands-Hauts, localisé à l'aval de la réserve naturelle, a été confiée à LNE par la commune de Mareau-aux-Prés, propriétaire de cette parcelle de 3 hectares. Cette vaste prairie sur sable abrite une **flore particulièrement riche**, avec une très belle station de Gagée des Prés, de Buplèvre de Gérard et la présence de l'Orobanche des sables, « vulnérable » en Région Centre-Val de Loire.

Grâce au Plan « France Relance » proposé par l'Etat, une **fauche avec exportation des rémanents** a été réalisée sur cette prairie à l'automne. Outre l'intérêt pour la flore, cette gestion favorisera également la **diversité des insectes** liés aux plantes herbacées. Une soirée d'inventaire des papillons de nuit réalisée en juin 2021, a montré le potentiel du site avec 80 espèces recensées, soit plus d'un tiers du nombre total d'espèces connues dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin !

Le Plan « France Relance » a également permis de financer des travaux inédits **d'arrachage d'Erables negundo** dans une zone humide à Fourneaux-Plage, sur la commune de Chaingy. Cette essence invasive, originaire d'Amérique du Nord, a une forte dynamique et s'installe au détriment des saules et des peupliers. Son développement important participe également à l'assèchement de la phalaridaie, milieu humide peu commun dans la réserve. Pour limiter les rejets, les arbres ont été déracinés grâce à une pelle mécanique équipée d'une pince, puis exportés. Un **suivi botanique** permettra de voir si ces travaux de grande ampleur permettent le retour d'une flore plus diversifiée, reflet du bon fonctionnement d'un milieu naturel. Les éventuels rejets des Erables negundo seront enlevés grâce à des chantiers avec les jeunes de la Maison Familiale Rurale de Chaingy, dans le cadre de leur formation aux métiers de la nature.



Arrachage d'érables Negundo à Fourneaux-Plage © D. Hémeray

Des stands et des animations

L'année 2021 a été riche en animations, avec 80 demi-journées de sensibilisation réalisées sous des formes très variées : sorties nature, stands, points-rencontre...

Trois événements notables ont rythmés l'automne :

- **Le Festival de Loire** pour sa 10^e édition nous a permis de sensibiliser environ 400 personnes, plus une dizaine de groupes d'enfants (scolaires ou centres de loisirs). Les oiseaux et les invertébrés aquatiques étaient abordés dans le village pédagogique, dénommé l'Observatoire.
- **Le week-end inaugural du nouveau Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement** où LNE a présenté le protocole de suivi des Gomphes de Loire, libellules patrimoniales recherchées dans la réserve naturelle, ainsi que notre base de données en ligne Obs'45.
- **Les 24 heures de la Biodiversité**, événement organisé par Orléans Métropole, avec l'animation d'une sortie crépusculaire et d'un rallye nature sur les bords de Loire, en partenariat avec la commune de La Chapelle-Saint-Mesmin.

Ces trois événements ont permis de sensibiliser un public varié, intéressé par la découverte de la faune et de la flore de la Loire, qui ne connaissait pas nécessairement la réserve naturelle de Saint-Mesmin.

L'aide financière du Conseil départemental du Loiret

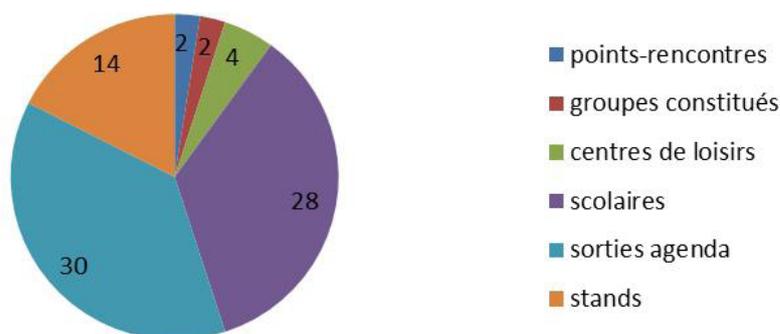
a été complétée par une subvention de la DREAL Centre-Val de Loire, pour le financement du poste de l'animatrice et la possibilité de proposer un programme d'animation original, occasion de marquer les **15 ans de la création de la réserve naturelle**. Ainsi, le public a pu s'intéresser aux papillons de nuit, observer les étoiles après une sortie crépusculaire, ou découvrir la richesse du monde des araignées.

Les animations scolaires ont été moins perturbées que l'année précédente par la situation sanitaire et 28 demi-journées ont permis de faire découvrir la richesse de la réserve naturelles aux jeunes, de la maternelle à l'université.



Stand au MOBE © LNE

Nombre de demi-journées par types de publics ou d'interventions en 2021



Total = 80 demi-journées d'animation

Des bénévoles engagés sur de nombreuses actions

6 chantiers nature ont été réalisés en 2021 avec la participation de **25 personnes**.

Ces chantiers ont permis des actions diverses telles que débroussaillage, lutte contre les espèces invasives, ramassage de déchets...

Des **bénévoles** se sont aussi relayés pendant les 5 jours du Festival de Loire, pour répondre aux questions des visiteurs et faire connaître notre association et la réserve naturelle.

Une aide précieuse nous a également été apportée pour du **bricolage** (construction d'une barrière), du **tronçonnage** suite à la chute d'un arbre, mais aussi pour la **réalisation de suivis scientifiques** : inventaire botanique, suivi des Gomphes de Loire en canoé, suivi des oiseaux par le baguage, détermination de champignons... ou de la **mise en forme d'observations naturalistes** pour intégrer notre base de données.

Enfin, merci aux administrateurs qui représentent le gestionnaire de la réserve au sein des instances (Comité consultatif, conseil scientifique) ou à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Val-Dhuy-Loiret.

Que toutes et tous soient remerciés pour la richesse du travail réalisé, toujours avec bonne humeur !



Chantier d'arrachage de genêts à la réserve © D. Hémeray

La vie de l'association

Les adhérents et les bénévoles de l'association

Fin 2021, notre association comptait **627 adhérents**, et de très nombreux **bénévoles actifs (>100)**.



Chantier d'écorçage d'érables RN © LNE



Réparation barrière RN © D. Hémeray



Installation Festival de Loire © D. Hémeray

+ de 3 000 heures !



La gouvernance et les positions prises

L'association est dirigée par un **Conseil d'Administration de 13 membres élus par l'Assemblée Générale**.

4 réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu durant l'année 2021 afin de donner les grandes orientations à suivre pour l'association.

En 2021, le CA de l'association a établi 7 positions :

- Plan Local d'Urbanisme Métropolitain
- Parc de Loire Orléans Métropole
- Projet de SDAGE 2022-2027 Seine-Normandie
- Projet de SDAGE et PGRI 2022-2027 Loire-Bretagne
- Les énergies renouvelables - la méthanisation
- Assises de la Transition écologique et de la Résilience d'Orléans Métropole

- Parc photovoltaïque - Saint-Cyr-en-Val

Elles sont consultables sur notre site à l'adresse suivante :

<http://www.loiret-nature-environnement.org/qui-sommes-nous//association/s-informer>

Issus du Conseil d'Administration, 6 membres siègent au sein du Bureau de l'association pour traiter les affaires courantes. 12 réunions de Bureau ont eu lieu en 2021.

5 co-présidents élus par le CA siègent au Bureau :

co-président en charge de la vie associative, co-président en charge des finances, co-président en charge des relations extérieures, co-président en charge des thématiques Nature, co-président en charge des thématiques Environnement.

La participation aux commissions de concertation et au débat public

Notre association a obtenu en 2017 le renouvellement de notre agrément au titre de la protection de l'environnement dans un cadre départemental (agrément du 15/11/1978 renouvelé par arrêté préfectoral du 19/05/2017).

Loiret Nature Environnement est également habilitée à

participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives départementales par arrêté préfectoral du 23/05/2017.

Par là-même, nous avons pu siéger en 2021 à de très nombreuses commissions, grâce à **l'implication primordiale de plusieurs bénévoles.**

Tableau des représentations assurées dans les diverses commissions de concertation

Comité consultatif de la Réserve Naturelle de saint-Mesmin
Comité de pilotage du site Natura 2000 « La Loire de Tavers à Belleville »
Comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée de l'Essonne et vallons voisins »
comité régional ORB/SINP
Comité régional de la biodiversité (CRB)
Comité consultatif de gestion de l'arrêté de protection de biotopes « sternes » du Loiret
Comité consultatif de gestion de l'arrêté de protection de biotopes du site des marais d'Orville et de Dimancheville
Comité consultatif site de l'étang du Puits et du canal de la Sauldre
Comité d'orientation du Grand Rozeau et des zones humides à Châlette-sur-Loing
Comité de pilotage régional du plan de restauration du balbuzard pêcheur
Comité départemental de suivi du grand Cormoran
Comité Départemental de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS)
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Nature"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Sites et Paysages"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Sites et Paysages" /projet éolien AE
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Sites et Paysages" /projet éolien AU
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Faune sauvage captive"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Carrières"
Schéma régional des Carrières
Stratégie locale de gestion des risques d'inondation
Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)
Commission de Suivi des Sites (CSS) U.T.O.M. de Saran
Commission de Suivi des Sites (CSS) du centre de stockage de déchets non dangereux de Chevilly
Réseau régional déchets
Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du PRPGD de la Région Centre-Val de Loire
Comité de pilotage "Zéro déchet zéro gaspillage" SICTOM Châteauneuf-sur-Loire
Commission environnement des services publics de Beauce Gâtinais Valorisation (BGV)
Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)
Commission départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF ex CDCEA)
Groupe régional de concertation "Zones vulnérables" (nitrates)
Commission régionale forêt-bois
Groupe de travail Ecophyto JEVI (ex ZNA)
Groupe régional en santé environnement (GRSE)
Comité des usages de l'eau
Commission locale de l'eau CLE Val Dhuy Loiret (SAGE Loiret)
Comité scientifique pour l'alimentation en eau potable de la ville d'Orléans
Comité de pilotage de l'étude du bassin d'alimentation des captages (BAC) prioritaires
Etude diagnostic et prospective sur les inondations par ruissellement et débordement de cours d'eau
Délimitation de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) d'Ormes et d'Ingré
Plan de protection de l'atmosphère
Conseil de développement du Pays Beauce-gâtinais
Conseil de développement du Pays Loire-Beauce
Conseil de développement du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire
Comité de programmation Leader du GAL Forêt d'Orléans Val de Loire
Conseil associatif de l'Agence d'urbanisme de l'Agglo d'Orléans
SIVU des Groupes (Orléans)
Conseil de développement d'Orléans Métropole
Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaires enquêteurs

Les groupes bénévoles

L'association compte plusieurs groupes thématiques de bénévoles dans les domaines suivants : ornithologie, botanique, géologie, eau et climat, nature et bâti.

Les activités des groupes ont encore souffert du contexte particulier de cette année 2021.

Groupe Centre de documentation

Gestion de la photothèque

Un tri de diapositives a été effectué afin de numériser les meilleures, et d'enrichir la photothèque. Le tri s'est fait en fonction de la qualité, et de l'intérêt historique ou naturaliste.

Finalement ce sont 300 diapositives qui ont été numérisées par une société spécialisée. Leur légendage et leur insertion dans les différents dossiers sont en cours.

La photothèque continue de recueillir de nouveaux clichés proposés par les adhérents.

Gestion de la bibliothèque

- Préparation, étiquetage et mise en place des nouvelles acquisitions.
- Gestion des opérations de prêts, retours, relances...
- Recherches documentaires pour le compte des adhérents, l'équipe salariée et extérieurs.
- Réparation des ouvrages détériorés.
- Transfert aux Archives départementales du Loiret du 2e jeu papier de la revue des Naturalistes Orléanais de 1945 à 2005.
- Inventaire physique du centre de documentation.

Saisie des données naturalistes

2 bases de données ont été utilisées en 2021 à l'association (Obs'45 et SERENA pour la RN).

Saisie dans Serena :

- Inventaire coléoptères RNN-îles de Mareau
- Inventaire Botanique RNN-Fourneaux Plage
- Inventaire Entomologique RNN-Chaingy
- Inventaire Araignée RNN- îles de Mareau
- Comptage Wetland 2021
- Inventaire Hyménoptères La Chapelle Saint-Mesmin
- Inventaire chromistes (diatomées) 2005-2006

Saisie dans OBS'45 :

- IBC de Pannes, de Courtenay, Saint-Germain-des-Prés et Vienne-en-Val

L'association s'étant équipée d'un **outil de visioconférence**, nous espérons pouvoir tenir les réunions de groupe en format mixte (présentiel/distanciel) ce qui **permettra à des adhérents plus éloignés géographiquement de nous rejoindre**.

Saisie des données d'éducation à l'environnement

Le groupe a participé à l'élaboration du tableau de bord des animations 2021 par la saisie informatique sur le serveur du GRAINE, en enregistrant les comptes-rendus des animateurs intervenants dans les écoles et pour le grand public dans le Loiret.

- Objectifs : avoir un rapport d'activité automatisé, un état des lieux de l'éducation à l'environnement, une vision régionale de l'EEDD, et développer de nouveaux projets en fonction des besoins.
- Les principales interventions sont les animations, visites, conférences ouvertes à tous (grand public, famille).

Autres soutiens

- Relectures de publications éditées par LNE
- Actualisation annuelle d'un tableur automatisé pour la gestion/codification des activités de l'équipe salariée.
- Poursuite des imports des anciennes données herpéto BDNat dans Obs45.



Christian, Philippe, Sylvaine, Micheline et Gilles (Geneviève absente)
centre de documentation de la MNE © LNE

Groupe Eau et climat

Le Groupe Eau et Climat est ouvert à tous les adhérents de l'association intéressés par les thèmes du changement climatique et de l'eau. Il permet d'aborder les questions liées à l'état des ressources en eau d'un point de vue quantitatif et qualitatif, au changement climatique, aux pratiques agricoles responsables de pollution des ressources en eau (engrais azotés et pesticides) ou à la perte de biodiversité.

Le groupe Eau s'est réuni à 3 reprises en 2021 avec une moyenne de 7 participants par réunion. Comme pour les autres groupes, les mesures sanitaires n'ont pas facilité l'organisation des réunions.

Le Groupe a été très investi dans les réflexions initiées en 2019 sur la **révision des SDAGE** (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) qui couvriront la période 2022-2027. Un travail important d'analyse des documents mené dans le cadre de la Consultation avec l'appui salarié a permis à l'association de publier sur son site un avis sur les SDAGE Loire-Bretagne et Seine-Normandie, de transmettre cet avis aux Agences de l'eau et aux élus des collectivités du Loiret pour le Bassin Loire-Bretagne. A noter que **cet avis est pessimiste quant à l'atteinte des objectifs de retour au bon état des masses d'eau pour 2027.**

Concernant le projet Objectif climat 2030 que nous suivons aussi, nous ne pouvons que regretter l'attitude de l'Agence de l'eau Seine-Normandie qui ne souhaite pas faciliter financièrement la démarche. Concernant l'opération Bienvenue dans mon jardin au naturel, dont c'était la 11^e édition en 2021, elle intègre désormais la question des économies d'eau au jardin dans sa démarche.

Groupe jardin de la MNE

Les bénévoles "jardiniers" de la MNE sont toujours à pied d'œuvre, en toute saison !

Nouvelles expériences de jardinage, créativité pour rendre les parcelles accueillantes, et moments conviviaux partagés.

Un grand merci à Catherine, Steve, Hélène et Anouk, Eric et Jocelyne qui assurent aussi l'ouverture du jardin de l'association lors du week-end "Bienvenue dans mon jardin au naturel"

Trois membres du Groupe eau de LNE participent à des instances départementales officielles dédiées à l'eau ainsi qu'au Réseau de la fédération régionale FNE-CVL.

En 2021, les travaux du Comité des Usages de l'Eau ont été suivis (encadrement des prélèvements d'eau en particulier pour l'irrigation, restrictions d'usages de l'eau en période de sécheresse, etc.). Nous sommes déçus par le peu de résultats obtenus dans ce groupe de travail notamment pour ce qui concerne la mise en place d'un seuil de vigilance précédant le seuil d'alerte pour la mise en œuvre de mesures de restriction des usages.

Dans l'est du Loiret, nous suivons le Plan Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) Puiseaux-Vernisson. Nous regrettons cependant que ce dispositif ne facilite pas l'accès à des aides financières pour la sensibilisation des habitants et des collectivités aux économies d'eau, notamment pour l'opération Objectif Climat 2030.

Nous participons également aux travaux de la Commission Locale de l'Eau de la rivière Dhuy-Loiret. Le document « Suivi de la qualité des eaux superficielles » analyse les divers éléments dégradant la qualité des rivières Dhuy et Loiret et notamment les substances émergentes.

Il est essentiel que le Groupe eau puisse poursuivre ses activités en s'appuyant sur les compétences présentes dans l'association. N'hésitez pas à le rejoindre.



Groupe Ornithologie

Vie du groupe

Malgré la Covid, **5 sorties ornithos sur les 12 prévues** ont pu avoir lieu en 2021 (Pascal Derland et Stéphane Branchereau)

Quatre réunions de groupe ont eu lieu en visioconférence (Elodie Vileski et Joël Dumont).

Etudes et recensements

En 2021, les activités de terrain du groupe ont été les suivantes :

- Comptage Wetland.

17 000 oiseaux comptés par une trentaine de participants sur plus de 80 sites le 17 janvier 2021.

- Suivi et protection des colonies de sternes sur la Loire.

Comptage de 11 sites et panneautage de plusieurs d'entre eux.

- Recensement national des Limicoles et des Anatidés nicheurs LIMAT.

La prospection des 20 carrés prévus a été réalisée.

- Recensement des oiseaux marins GISOM.

Le comptage des colonies connues a été réalisé par les observateurs habituels. Une prospection sur l'est de la vallée de la Loire et sur la vallée du Loing a été entreprise (6 participants). Aucune colonie notable supplémentaire n'a été trouvée.

- Programme STOC-EPS

Ce programme a été relancé cette année sur initiative de notre fédération FNE CVL. LNE en assure la coordination pour le Loiret.

Environ 8 participants, membres du groupe ornitho.

- Enquête Pie-grièche écorcheur.

Plusieurs communes ont été prospectées cette année.

Actions et interventions de protection

- Sauvegarde d'une colonie d'Hirondelles rustiques dans une grange à Meung-sur-Loire.

Des filets anti-déjection (filets à mailles fines de type "pare gravats") ont été posés pour protéger les zones utilisées par les occupants. Résultat positif vis-à-vis des propriétaires et des hirondelles. Les hirondelles sont revenues et ont très bien accepté les filets.



Filets anti-déjection - colonie d'Hirondelles rustiques © LNE

- Information à propos des buses d'irrigation en milieu agricole.

Les buses d'irrigation constituent des pièges mortels pour la petite faune.

Un texte d'information avec photos a été rédigé et diffusé auprès des mairies du Pithiverais, d'Europe Ecologie les Verts, des Jeunes Agriculteurs FNSEA et du journal local. L'accueil a été bon, l'information a été retransmise aux agriculteurs par les mairies. Des buses ont été obturées.

Groupe Nature et Bâti

• Formation "Nature et bâti "

Appui du groupe Nature et Bâti pour la conception d'une formation à destination des professionnels du bâtiment.

• Nichoirs sur le bâtiment neuf de Pôle Emploi de la ZAC Interives à Fleury-les-Aubrais.

LNE a été sollicitée par Pôle emploi pour réfléchir à la pose de nichoirs sur le bâtiment. Des propositions concrètes ont été faites par le groupe (nombre et type de nichoir, emplacement sur le bâtiment, etc.) qui n'ont finalement pas été mises en œuvre.

• Centre commercial "Cap Saran"

La direction du centre commercial "Cap Saran" nous a contactés pour un projet d'installation de nids sur le site de Saran. Une rencontre avec la direction et une visite du site ont eu lieu.

• Tour T17

Une colonie d'Hirondelle de fenêtre installée sur la T17 à Orléans la Source (environ 70 nids) sera détruite lors de la suppression de la tour. LNE est chargé de la rédaction du dossier de demande de dérogation « espèces protégées ». Des mesures compensatoires sont prévues.

• Veille "Travaux à risque"

La veille s'est poursuivie en 2021.

Groupe Géologie

Le groupe Géologie **s'est réuni à 7 reprises** à la MNE et une mini conférence de Claude Alzac, géologue retraité du BRGM, a eu lieu sur "L'influence du volcanisme sur la vie".

4 sorties sur le terrain ont été organisées en 2021 :

- 2 sorties à la carrière de Triguères le 5 et 26 juin.

- 1 sortie à Villaine-la-Carelle le 6 octobre.

- 1 sortie sur les plages du Nord (cap Gris Nez et Cap Blanc Nez du 9 au 12 septembre).



Sortie sur les plages du Nord © Groupe géologie

Groupe Botanique

Encore une année particulière pour 2021 marquée par la suppression de 2 sorties et donc par la réalisation de 5 autres, une en tout début de saison puis 4 en seconde partie d'année à partir de juin.

Ces sorties ont été l'occasion pour les habitués du groupe de se retrouver et de **partager la découverte de notre flore départementale** depuis l'ouest à Meung-sur-Loire, à l'est, à Thou en passant par le val de Loire à Guilly. Ce sont ainsi plusieurs centaines d'espèces qui ont pu être observées et dont les données ont pu alimenter la toute nouvelle base Obs 45.

On notera la **sortie en fin d'année 2021 de l'Atlas de la Flore du Centre-Val de Loire auquel plusieurs membres du groupe ont participé** en transmettant des données ou des photographies pour les illustrations.

Cet atlas permet une large diffusion des connaissances actuelles sur la flore de notre région et actualise les informations disponibles dans l'Atlas du Loiret avec des **découvertes récente dont, en 2021, celle de la Botryche lunaire non revue depuis 1845 !**

L'équipe salariée

Mouvement du personnel

Départ de Tatiana Chartrain, animatrice, en avril 2021.

Arrivée de Delphine Picard, animatrice, en mai 2021.

Départ d'Emmanuel Pineau, garde à la réserve naturelle, en juillet 2021

Recrutement en CDD de Romaric Niatel (4 mois) et Léo Front (<3 mois), agents techniques à la réserve naturelle.

Formation du personnel

Diverses formations ont été suivies par les salariés en 2021 dans le cadre de la formation continue.

Didier Cnocquaert	Odonates - Initiation	5 jours
Damien Hémeray	Elaborer et mettre en œuvre un plan de gestion	4 jours
Agnès Hergibo	Animer par le dessin en éducation à l'environnement	2 jours
Marie-Paule Lagasquie	Outils du manager	2 jours

Stagiaires

✓ Anaëlle THOMAS en Master 2, Biologie à l'Université d'Orléans. 6 mois, à la réserve naturelle.

✓ Nour KARAMI en Bachelor 1ère année pour un stage de découverte de 2 semaines au pôle Animation.

✓ Chaque année, l'association accueille également quelques élèves de niveau 3^e pour leur séquence d'observation en milieu professionnel.

La Maison de la Nature et de l'environnement

Le centre de documentation et d'information

Le centre de documentation, **animé par des bénévoles assidus**, est un pôle ressource important en matière d'informations naturalistes. Il comprend plus de **3200 ouvrages** ou publications et **386 supports multimédia** : CD-audio, CD-ROM, VHS & DVD pour consultation sur place ou emprunt par les adhérents. Le logiciel de gestion de la bibliothèque permet, de plus, une recherche rapide et exhaustive de l'offre documentaire.

Les sujets traités concernent la botanique, l'ornithologie, la géologie, le jardin bio & Zéro Pesticide, la mycologie, les milieux humides et l'herpétologie, l'écologie (gestion des espaces naturels, l'énergie, les transports, l'habitat, la pollution, les déchets, la santé...), la mammalogie et l'entomologie.

Un rayonnage de livres pour la jeunesse traite la plupart des thèmes naturalistes et environnementaux.

En 2021, nous avons prêté une trentaine de références et enregistré 41 nouvelles entrées (livres, documents, DVD) suite à achats et dons.

Par ailleurs, notre centre de documentation dispose d'une **photothèque** plus que conséquente avec plus de **30 000 images** pour **70 photographes** répertoriés (**un grand merci à ceux qui nous transmettent leurs photos pour enrichir encore cette photothèque, nous prenons bien soin de toujours citer le photographe qui en est l'auteur**).

Depuis 2014, cette photothèque est elle aussi informatisée grâce au logiciel de gestion de photographies ACDSee et à **l'aide précieuse de nos bénévoles**. Cela nous permet d'organiser le fonds photographique selon nos besoins, de légender, de retrouver et d'afficher les photos plus rapidement, et le cas échéant de les éditer, les corriger et de les partager à terme sur notre site internet.

La communication

La Lettre d'information

La lettre de Loiret Nature Environnement (8 à 12 pages) est parue à 3 reprises en 2021.

Elle contient des informations sur l'actualité de l'association et est adressée à tous nos adhérents.

Dans un souci d'économie de papier, cette parution est préférentiellement dématérialisée.

A noter que toutes les lettres d'info parues jusqu'à maintenant sont accessibles en ligne depuis notre site Internet :

www.loiret-nature-environnement.org/publications.html



Le mémo de la semaine

Le **rendez-vous hebdomadaire** pour tout savoir de l'actualité de la semaine et ne rien manquer comme sorties ou autres événements organisés par votre association.

La page Facebook

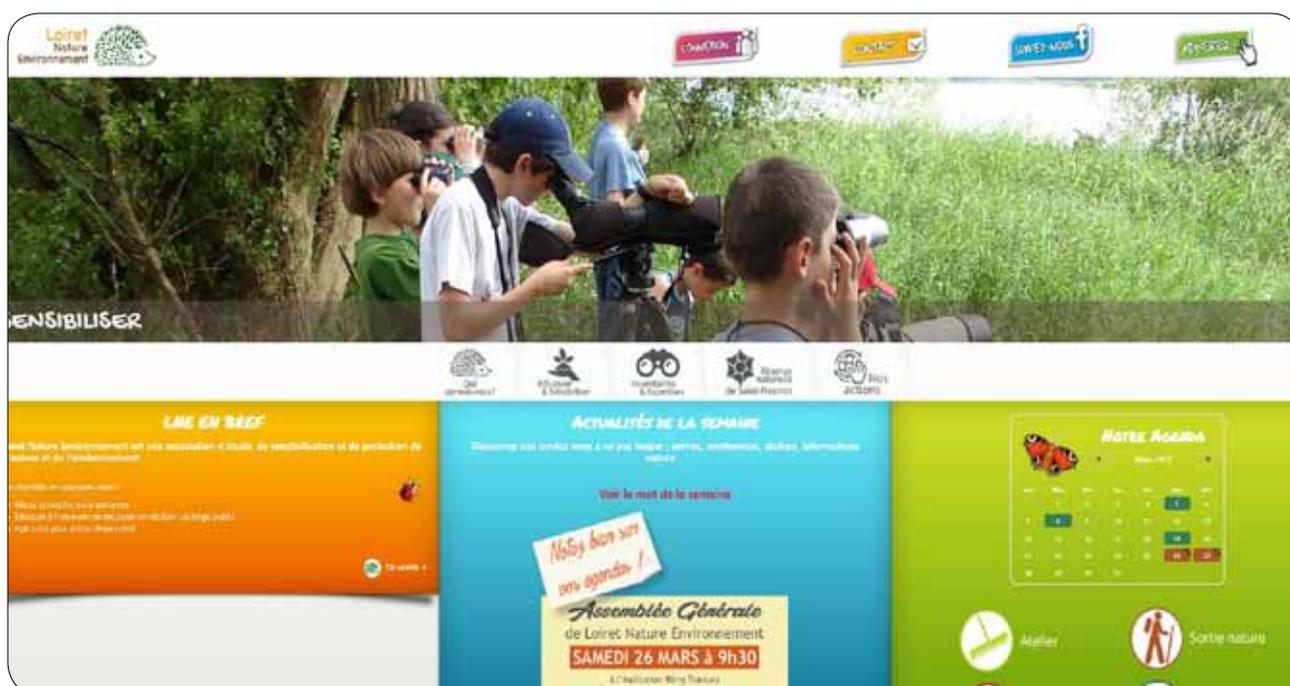
Depuis le printemps 2017, notre page Facebook permet de diffuser notre actualité, de partager celle de partenaires et d'atteindre un public varié. **1945 personnes sont abonnées (+300 sur 1 an)** et peuvent relayer à leur tour nos informations : <https://www.facebook.com/lne45/>



Le site Internet

Le site de l'association est disponible à l'adresse : www.loiret-nature-environnement.org

Il se veut une représentation aussi exhaustive que possible des activités et actualités de LNE et nécessite par là-même un important travail de mise à jour.



Page d'accueil du site de Loiret Nature Environnement